

## Fièvre hémorragique virale

### Suspicion de F.H.V.



### Epidémiologie

Agent infectieux	Arenavirus, Bunyavirus, Filovirus
Réservoir	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Arenavirus: rongeurs (fièvre de Lassa)</li> <li>• Bunyavirus: tiques, bovins, moutons, porcs, oiseaux (Congo-Crimée)</li> <li>• Filovirus: probablement les chauves-souris (Ebola, Marburg)</li> </ul>
Mode de transmission	<ul style="list-style-type: none"> <li>• par contact direct entre patients</li> <li>• par l'intermédiaire du personnel (mains)</li> <li>• par contact indirect (matériel de soins ou d'exams, instruments, environnement immédiat)</li> <li>• par gouttelettes</li> <li>• une transmission par aérosol n'est pas exclue</li> <li>• matériel infectieux: tout liquide biologique (sang, salive, urine, sécrétions respiratoires, etc.)</li> </ul>
Transmission interhumaine	Oui
Période d'incubation	<p>Varie selon le micro-organisme:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• fièvre de Lassa: 6 à 21 jours</li> <li>• fièvre de Crimée-Congo: 1 à 13 jours</li> <li>• fièvre Ebola: 2 à 21 jours, le plus souvent entre 5 et 12 jours</li> <li>• fièvre de Marburg: 5 à 14 jours</li> </ul>
Durée d'infectiosité	Tant que le virus est présent dans le sang et les sécrétions

### Prise en charge du patient

Mesures additionnelles	MESURES EXCEPTIONNELLES Patient avec suspicion de FHV (suspicion confirmée par infectiologue), transfert au CHUV pour investigation
Placement du patient	Chambre individuelle avec sas dans l'attente du transfert au CHUV
Signalétique	Affiche sur la porte à l'extérieur de la chambre dans l'attente d'un transfert
Matériel de soins	Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles Privilégier le matériel à usage unique

Durée des mesures	Maintien des mesures jusqu'au transfert
Transport du patient	En principe aucune sortie de la chambre d'isolement autorisée
Visiteurs	En principe aucun visiteur autorisé
Mesures spécifiques	Voir procédure spécifique Fièvres hémorragiques virales

### Mesures de protection/prévention pour le personnel

Blouse de protection	Voir procédure spécifique Fièvres hémorragiques virales
Gants	Voir procédure spécifique Fièvres hémorragiques virales
Masque	Voir procédure spécifique Fièvres hémorragiques virales
Mesures complémentaires	Voir procédure spécifique Fièvres hémorragiques virales

### Nettoyage/désinfection

Matériel de soins	Voir procédure spécifique Fièvres hémorragiques virales
Lit et literie	Voir procédure spécifique Fièvres hémorragiques virales
Environnement	Voir procédure spécifique Fièvres hémorragiques virales
Déchets	Voir procédure spécifique Fièvres hémorragiques virales

### Déclaration du cas

Déclaration au service HPCI	Oui, dans l'heure
Déclaration au médecin cantonal	Déclaration du médecin par téléphone dans les 2 heures